

Checklist : Constitution de votre dossier de prêt de 50 000 €

1. Identité et situation personnelle

- Copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport ou titre de séjour).
- Livret de famille complet ou extrait d'acte de naissance.
- Justificatif de situation matrimoniale (contrat de mariage, jugement de divorce ou attestation de PACS).

2. Justificatifs de revenus

- Les 3 derniers bulletins de salaire.
- Le dernier avis d'imposition complet (toutes les pages).
- Contrat de travail ou attestation employeur récente.
- Justificatifs de revenus complémentaires (pensions, revenus fonciers, primes).

3. Justificatifs de domicile

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe).
- Dernière quittance de loyer ou attestation d'hébergement si vous êtes logé à titre gratuit.

4. Situation bancaire et financière

- Les 3 derniers relevés de compte bancaire (tous comptes confondus).
- Tableau d'amortissement de vos crédits en cours (si applicable).
- Justificatif d'épargne ou d'apport personnel (si disponible).
- Relevé d'identité bancaire (RIB) actuel.

5. Conseils pour un dossier solide

- Assurez-vous de l'absence de découverts bancaires sur les 3 derniers mois.
- Regroupez vos documents dans un dossier numérique unique, clair et bien nommé.
- Vérifiez votre taux d'endettement actuel avant de déposer la demande.
- Anticipez les questions sur l'utilisation des 50 000 € (devis, factures ou projet détaillé).